



MARIGOT

Des travaux et des projets pour la capitale

Pages 10 à 12

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DES PRIORITÉS DE 2019



Pages 13 à 17



EDITO du Président

Chers concitoyens,

Je suis heureux de vous présenter avec l'ensemble de mon équipe ce bulletin territorial trimestriel n°3 consacré à la reconstruction de nos infrastructures publiques et au développement du territoire.

Le budget de la Collectivité a été voté, le mercredi 27 mars dernier, par notre assemblée délibérante et nous pouvons désormais nous projeter dans les réalisations que nous avons fléchées sur l'exercice 2019. Le budget de cette année est fortement contraint dans sa section investissement, ce qui nous a conduit à prioriser nos politiques publiques et à prévoir des réalisations dans chaque grand quartier de l'île au bénéfice de l'ensemble de la population.

La reconstruction des établissements scolaires a très bien avancé ces derniers mois, elle est aujourd'hui en voie d'achèvement. Nous avons réalisé 80% des travaux engagés sur le budget de 2018. Les derniers chantiers seront réalisés avant la rentrée scolaire de septembre 2019. Un collège temporaire constitué de classes préfabriquées sera construit près de la cité scolaire Robert Weinum, en attendant la construction du nouveau collège de 900 places à l'horizon 2021. C'est un chantier prioritaire sur lequel nous concentrons tous nos efforts avec l'Education Nationale et le recteur d'Académie. Je sais les efforts fournis par l'ensemble de la communauté scolaire, élèves, parents, enseignants et encadrants, pendant cette longue période de reconstruction, et je tiens à remercier ici celles et ceux qui ont compris les enjeux auxquels la collectivité a été confrontée et qui ont pris leur mal en patience.

Plusieurs chantiers de reconstruction des infrastructures publiques ont été lancés depuis le début de l'année. Les équipes sont à l'œuvre sur la reconstruction de la place du marché de Marigot, des Carbets d'Orient Bay, de la rue de Hollande, avec l'aménagement des routes d'accès à Hameau du Pont et au Centre commercial d'Howell Center et l'enfouissement des réseaux électriques et Internet. D'autres chantiers vont démarrer durant le second trimestre. Je pense à la future Maison des associations de Grand-Case, à l'aménagement de la place du Tribunal de Marigot, à la réalisation des réseaux d'eau et d'assainissement ou encore à la réhabilitation de l'éclairage public. La circulation en sera parfois perturbée, mais nous devons passer par ces travaux d'utilité publique.

Je sais pouvoir compter sur la compréhension et le soutien de tous, alors que notre objectif premier est de poursuivre les efforts de reconstruction pour une relance économique durable du territoire.

Daniel GIBBS

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

Directeur de la publication : Daniel GIBBS

Rédaction des textes et photos : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

Copyright : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr. Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.



DES PROJETS D'INVESTISSEMENT MALGRÉ UN BUDGET CONTRAINT

Le 27 mars dernier, le Conseil territorial de Saint-Martin a voté le budget primitif 2019 de la collectivité. Malgré un manque à gagner de 25M€ que la collectivité n'a finalement pas pu percevoir dans le cadre du protocole de fonctionnement post Irma, signé avec le Premier ministre Edouard Philippe, en novembre 2017, la majorité Team Gibbs a présenté un budget à l'équilibre après avoir révisé ses projets d'investissement et engagé un plan d'économie sur la section de fonctionnement.

Les nouvelles prévisions pour l'exercice 2019 permettront à l'exécutif de réaliser des actions de service public nécessaires aux besoins du territoire tout en mettant en place un plan d'optimisation des dépenses grâce auquel des marges de manœuvre au profit de l'investissement vont permettre de poursuivre le plan de reconstruction du territoire (Plan Phoenix).

Ainsi, 2M€ seront consacrés à la rénovation des établissements scolaires, 4.9M€ au soutien des acteurs économiques et du tissu associatif (associations sportives, culturelles, insertion et prévention), 800 000€ à la réhabilitation de toitures sinistrés. 17.9M€ iront au soutien des personnes fragiles ou en difficulté (APA – RSA – PCH et aides sociales diverses). A noter que grâce à un contrôle accru, la collectivité a réduit ses dépenses liées au RSA de 16M€ en 2017 à 14M€ en 2018. La collectivité consacrera 6.2M€ au soutien de la Jeunesse (Bourses d'études, mobilité, formation). Enfin, la collectivité consacrera 16M€ au soutien de ses satellites (CTOS – SDIS – Office de Tourisme – CCISM – EHPAD Bethany Home). Les dépenses de fonctionnement se montent cette année à 23M€, tandis que la masse salariale représente 42M€.

Les dépenses de fonctionnement seront en partie assurées par les recettes fiscales, dont le produit en 2019 est évalué à 86M€ (contre 110M€ avant Irma). Les dotations versées par l'Etat à travers les différents plans de soutien s'élèvent à 76M€.

Des projets de proximité pour améliorer le cadre de vie

Les projets d'investissement sont particu-

lièrement soutenus cette année, malgré un contexte financier fragile. Ainsi, la collectivité prévoit d'investir 120M€ en équipements structurels. Elle consacrera 6.8M€ à l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier, et apportera une aide financière de 2.4M€ à l'EEASM pour la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement. 6M€ sont fléchés sur la réhabilitation des logements sociaux ; une dotation exceptionnelle de l'Etat qui sera directement distribuée aux bailleurs sociaux.

Pour financer ses projets, la collectivité aura recours au co-financement auprès des fonds de l'Etat et de l'Europe pour un montant de 75M€ ; elle réalisera un emprunt de 10M€ pour compléter le financement de ses investissements.

Parmi les projets phares de cette année une nouvelle fois axée sur la reconstruction, la collectivité a programmé la rénovation des bâtiments scolaires et la confortation parasismique du lycée de Marigot, l'installation de la fibre optique dans les écoles, la rénovation des cantines scolaires, la réhabilitation de l'éclairage public et des équipements de vidéo-surveillance. Elle prévoit aussi la reconstruction des équipements sportifs, la rénovation du pont de Sandy Ground et la réhabilitation des réseaux électriques et des réseaux humides (eau et assainissement).

Des projets structurants pour le territoire

Les projets des nouveaux Carbets d'Orient Bay, l'aménagement des nouveaux Lolos du marché de Marigot, la réparation de la Marina Port la Royale, l'aménagement de la partie Front de mer devant le cimetière, la rénovation de la place du Tribunal à Ma-



rigot, ainsi que la construction de la Maison des Associations de Grand-Case vont animer l'année 2019. La construction du nouveau collège 900 est prévue de débuter fin 2019/ début 2020. En attendant, 14 classes préfabriquées seront construites pour accueillir les élèves du collège Soualiga, logés à la Cité scolaire Robert Weinum depuis le passage d'Irma.

Comme l'a précisé le Président Daniel Gibbs, « la collectivité porte avec les moyens qui sont les siens des projets réalistes et réalisables qui sont des projets de proximité visant à améliorer le cadre de vie des Saint-Martinois ».

Notons que la rencontre avec le ministre des Outre-mer Annick Girardin, le 13 avril dernier, a permis de revoir les termes de l'accompagnement de l'Etat à la reconstruction de Saint-Martin. Un avenant au protocole signé en novembre 2017 pourra être entériné prochainement selon la ministre, pour redéfinir cet accompagnement. Un nouveau partenariat Etat/COM, davantage tourné vers les projets d'avenir, semble se dessiner. Un travail concerté devra par ailleurs être engagé avec les services de l'Etat, pour engager ces modifications et effectuer une révision financière du budget de la collectivité en cohérence avec ce nouvel accord.

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

La Collectivité poursuit la reconstruction du territoire en priorisant la qualité de vie de ses habitants

Si la priorité de la Collectivité reste la jeunesse, avec la réhabilitation de l'ensemble des établissements scolaires et celle des complexes sportifs qui suivent leur cours pour que ces infrastructures soient totalement opérationnelles à la prochaine rentrée scolaire, elle met aussi un point d'honneur à améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Les projets d'aménagements urbains et routiers mis en œuvre, dont la Newsletter de janvier dernier s'est fait l'écho, sont en cours de développement. Les travaux d'aménagement routier au niveau du centre commercial Howell Center à Marigot ont démarré en février et devraient être achevés avant l'été prochain. Les travaux d'aménagement du parking bordant le complexe sportif de la Savane ont débuté. De même, les travaux de réhabilitation des Lolos

de Marigot ont démarré et devront être achevés à l'été prochain. Par ailleurs, la Collectivité qui est à l'écoute de ses administrés et a bien saisi l'enjeu économique pour les opérateurs du nautisme que représente le bon fonctionnement du pont de Sandy Ground, prévoit d'entreprendre d'importants travaux afin que ce dernier ne soit plus régulièrement fermé pour cause de panne. La reconstruction de Saint-Martin est donc bien en marche.

Le Pont de Sandy Ground fera l'objet d'une grande rénovation



Les pannes récurrentes du pont de Sandy Ground depuis plusieurs années et amplifiées depuis l'ouragan Irma ont amené les services de la Collectivité à se pencher sérieusement sur le problème. Véritable point névralgique pour la circulation maritime dans le lagon de Simpson Bay, le pont était à nouveau fermé depuis le mois de décembre dernier et pour plusieurs semaines, causant des perturbations importantes pour les usagers. Le vérin a été récemment réparé, pour un coût de 22 000 euros, et le pont a pu reprendre ses horaires habituels d'ouverture et de fermeture le 7 mars dernier.

Toutefois, et face à sa structure fortement corrodée et dégradée, ses accessoires hydrauliques également abîmés par le temps et la corrosion, mais également la capitainerie à reconstruire, la Collectivité envisage des travaux plus conséquents courant de cette année 2019.

Trois options sont à l'étude. La première consisterait en une remise en état du pont existant avec un décapage complet et une consolidation de la structure. L'option certainement la moins coûteuse, mais aussi la plus contraignante pour les usagers de la mer. En effet, pour ce faire, il faudrait entièrement mettre le tablier du pont dans

un « cocon », ce qui empêcherait toute circulation maritime. La seconde option en réflexion consisterait en la dépose de la travée mobile et son transport vers un atelier habilité à le traiter et le réparer. Une solution qui obligerait la pose d'un ouvrage provisoire pour relier la route, mais empêcherait également toute circulation maritime. Enfin, la troisième option à l'étude, certainement la plus onéreuse mais la moins contraignante : le remplacement de la travée mobile par un ouvrage neuf. Pour cette troisième option, les marchés visant à sélectionner les entreprises prestataires ont été lancés au début du mois de mars. Le coût approximatif a été évalué à environ 1.3 million d'euros.

Les travaux devraient démarrer courant juin pour une période d'environ sept mois, ce qui portera la réhabilitation du pont pour le début de la prochaine saison touristique. Si la circulation maritime sera fortement impactée, la circulation routière restera quant à elle permanente. Les services de la Collectivité ont pris attache avec la partie sud de l'île pour s'assurer que les deux ponts, Simpson Bay et Causeway, seront opérationnels pendant cette période de travaux.

Réaménagement du carrefour rue de Hollande/Howell Center/Hameau du Pont

Les travaux d'élargissement de la chaussée afin d'obtenir trois voies de circulation aux abords de l'entrée de la zone commerciale Howell Center et fluidifier la circulation à cet endroit ont débuté le 25 février dernier. Il est prévu une période de six mois de travaux pendant laquelle la circulation, certes va être impactée, mais les services de la Collectivité mettent tout en œuvre pour que cette période soit la moins pénalisante possible pour tous. Et la solution consistant à barrer un sens de la rue est moins dérangeant que de mettre en place une circulation alternée. A ce titre donc, depuis le 1er mars et jusqu'au 12 avril, puis du 15 avril jusqu'au 14 juin, la circulation n'est plus que sur une voie, depuis la zone commerciale, jusqu'au rond-point d'Agrément. Les usagers de la route souhaitant se rendre



en centre-ville depuis le rond-point d'Agrément doivent utiliser le boulevard Hubert Petit, mieux connu sous le nom de Route

de Galisbay. Les travaux de réfection des enrobés de la chaussée, devraient se faire pendant les nuits.

L'achèvement de ces travaux est prévu pour la rentrée de septembre

Pour mémoire, l'entrée et la sortie de la zone commerciale de Howell Center est fortement empruntée et le carrefour en l'état, était devenu inadapté, voire dangereux pour les usagers de la route. Les travaux consistent en un élargissement de la route pour obtenir trois voies, dont une « tourne à gauche » dans le sens Agrément/Marigot pour que les véhicules se positionnent vers l'entrée de la zone sans bloquer la

circulation qui arrive derrière. Et pour les véhicules arrivant en sens inverse, depuis le centre-ville qui souhaitent entrer dans la zone commerciale, il est prévu une voie de dégagement sur la droite. L'objectif ici étant de fluidifier au maximum la rue de Hollande. Le réaménagement de ce carrefour impose également la réorganisation de l'arrêt de bus ainsi que la suppression des places de stationnement situées à cet endroit.



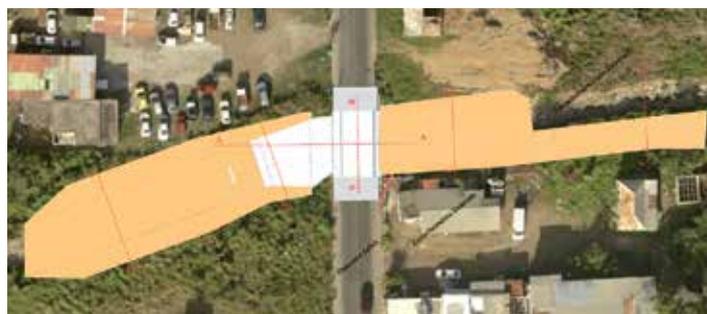
Travaux de consolidation de la ravine de Paradis (Quartier d'Orléans)

Les eaux pluviales en provenance de Pic Paradis viennent se déverser dans la ravine du même nom, qui présente aujourd'hui des faiblesses au niveau de ses talus, créant un danger potentiel d'effondrement de la route. Un danger pris très au sérieux par les services de la Collectivité et les études réalisées ont permis de mettre en exergue trois points à consolider dans cette ravine. En premier lieu, les travaux vont consister en un recalibrage et une réfection du pont existant au niveau de la RN7 qui traverse Quartier d'Orléans. En second lieu, en amont et en aval de la ravine des travaux

vont permettre le confortement des talus, au niveau de la rue Cross The Range.

Les consultations d'entreprises ont été lancées début mars et les travaux devraient commencer en juin prochain pour se poursuivre sur une durée de huit mois. Afin de ne pas trop perturber la circulation sur la RN7

dans sa traversée de Quartier d'Orléans, il est prévu un élargissement de la chaussée pendant la période des travaux.



Un projet de square dans le quartier de Sandy Ground

Vue générale depuis Sandy Ground



Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de vie des habitants en restituant des espaces pour les piétons, et de rendre l'île plus belle et attractive, la Collectivité a acté la création d'un square récréatif dans le quartier de Sandy Ground, au niveau des courts de tennis.

Le terrain d'une surface d'environ 350 m² attendant aux courts de tennis de Sandy Ground qui était jusqu'alors utilisé comme parking de véhicules, va laisser place à un square arboré équipé d'une promenade exclusivement pour les piétons. Des arbres y seront plantés devant les courts de tennis et des plantes fleuries du côté de la rue. Les travaux de ce square dont toute circulation motorisée sera interdite, vont démarrer vers le mois de juin 2019 pour s'achever au dernier trimestre. Le coût de cette réalisation avoisine les 500 000 euros.

La réhabilitation des gradins du stade Jean-Louis Vanterpool dans les starting-blocks



La halle et le terrain de foot du stade Jean-Louis Vanterpool, à Marigot, sont opérationnels depuis plusieurs mois maintenant. Il ne manque plus que les gradins du stade pour que le complexe sportif soit totalement réhabilité. Un manque qui sera bientôt comblé, les travaux de réparation de la charpente métallique, très endommagée par l'ouragan Irma, ont démarré le 18 février dernier.

En outre, ce sont toutes les toitures des infrastructures attenantes au stade, les sanitaires, l'espace dédié au gardiennage et au stoc-

kage des matériels qui sont actuellement en cours de travaux. Après quatre mois de travaux nécessaires pour la réhabilitation de ces couvertures métalliques, le complexe sportif sera totalement prêt à accueillir les activités sportives pendant l'été et les entraînements sportifs des écoles dès la rentrée prochaine. Sous l'égide de la Vice-présidente Valérie Damaseau et du directeur des Sports Charles Henri Palvair, ce projet avance comme prévu.

Le coût de la réhabilitation de l'ensemble de ces toitures s'élève à 160 000 euros.

EDF : enfouissement sous-terrain total des réseaux électriques

Il a fallu 4 à 5 semaines à EDF pour réaligner tous ses clients après le passage d'Irma. Un exploit technique et une mobilisation sans précédent de personnels et de matériels, compte-tenu des ravages causés par Irma sur l'ensemble des infrastructures. Passée l'urgence, et en attendant la reconstruction définitive, il a fallu sécuriser le réseau pour éviter les risques d'accidents : pièces nues sous tension, lignes aériennes trop basses, câbles provisoires déroulés à même le sol, coffrets électriques ouverts... Depuis début 2018, la reconstruction des réseaux en souterrain a commencé et Saint-Martin comme Saint-Barthélemy pourront s'enorgueillir dès la fin 2020 d'avoir un réseau électrique souterrain à quasi 100%. Selon Laurent Veguer, chargé de mission de reconstruction des réseaux dans les Îles du Nord pour EDF Archipel Guadeloupe, ce progrès qu'il qualifie « d'exceptionnel en comparaison avec la Guadeloupe et même la métropole » permettra de vivre les prochains cyclones avec davantage de sérénité : la coupure d'électricité sera en tout cas plus limitée, selon la force des ouragans, et la réalimentation des quartiers sera facilitée. En prime, la disparition progressive des poteaux électriques.

30 millions d'euros pour la reconstruction des réseaux

Les expériences climatiques du passé avaient déjà incité EDF à progressivement

enfouir à Saint-Martin les deux tiers de ses réseaux, soit 150 km, et les travaux lancés après Irma concernent les 75 km de réseaux aériens restants, essentiellement en basse tension, dont 22 km ont déjà été enfouis depuis le début de la reconstruction.

Dès le début 2018, la Collectivité, l'État et EDF ont décidé d'un programme de travaux d'environ 30 millions d'euros pour les Îles du Nord. 20 millions sont en cours d'investissement pour notre île, financés par le Fonds d'aide aux collectivités pour l'électrification rurale (FACÉ). Une somme colossale, justifiée par l'ampleur de la tâche qui a nécessité de faire venir une quinzaine de spécialistes EDF, sans oublier évidemment le matériel nécessaire et les sous-traitants. Après appel d'offres, plusieurs entreprises déjà implantées localement ont été sélectionnées pour réaliser les travaux. Elles ont dû embaucher et former le personnel, notamment des jeunes dans les domaines du terrassement et de l'électricité.

Des travaux qui impactent inévitablement le trafic routier

Les travaux - nul ne l'ignore à Saint-Martin! - génèrent de réels problèmes de circulation, dont la Collectivité et EDF ont bien conscience, mais par lesquels il faut passer pour réhabiliter le territoire. Afin d'éviter au maximum la circulation alternée, parfois inévitable, les services techniques de la



L'électricité et la téléphonie côte à côte dans cette tranchée

Collectivité et EDF organisent les travaux pour minimiser les ralentissements. Ainsi, tout le monde a pu emprunter en 2018 la déviation temporaire sur la route de Grand-Case, via la route de la cité scolaire.

D'autres chantiers sont gérés en créant une troisième voie, comme ce fut le cas en haut de la route de La Savane. Également, certains travaux sont programmés pendant les vacances scolaires, lorsque la circulation est moins dense. EDF, en lien avec la Collectivité, a également informé les opérateurs de téléphonie locaux de l'opportunité d'enfouir leurs réseaux en coordination avec EDF, ce qui évitera de rouvrir la chaussée une énième fois. Seuls les réseaux d'eau et d'assainissement seront traités à part.



Une troisième voie temporaire sur la route de La Savane



Impasse Maccow à Agrément, les réseaux EDF sont désormais enfouis

Que la lumière - publique - soit

85% de l'éclairage public a souffert d'Irma.
Sur les 1589 luminaires installés le long des voies
publiques, 53% avaient disparu après le 6 septembre 2017
et 32% étaient abimés.



Rétablir l'éclairage public détruit ou endommagé par le cyclone Irma fait partie des - nombreuses - missions prioritaires de la Collectivité, dans le cadre de la reconstruction. Un audit terminé en juin 2018 répertorie tous les luminaires, rue par rue, dans les quartiers, avec une photo de chaque luminaire. À cette même date, 40% des 1589 réverbères et autres lampadaires existants avant Irma avaient été remplacés ou réparés et les chiffres ont bien évolué depuis. Au sein du Pôle développement durable, animé par le vice-président Steven Patrick et dirigé par Romain Perreau, on s'est donné un double objectif : tout remettre en service d'ici deux à trois ans et saisir l'opportunité de cette obligation pour faire des économies d'énergie, notamment en utilisant des ampoules LED, qui nécessitent 70% d'énergie en moins. On tient également à donner davantage de cohérence au design général de tous ces luminaires, pour l'esthétique, mais avant tout pour une résistance mécanique optimale et une moindre prise au vent. Le choix du matériau des mâts se porte sur le béton ou l'acier galvanisé, plus robuste que l'aluminium. Un dernier objectif est l'enfouissement de l'ensemble des alimentations, pour sécuriser le réseau lors de futurs événements climatiques. La remise en service de l'ensemble de l'éclairage public est inscrite au contrat de développement signé en 2018 entre l'État et la Collectivité, pour un montant de 3,5 millions d'euros, financés à 50% par chacune des parties. La réalisation des travaux est partagée entre une entreprise privée et une équipe de salariés des services techniques de la collectivité, tout cela en coordination bien sûr avec EDF.

50 places de parking matérialisées à la Savane-Grand Case



Le plateau sportif flambant neuf terminé, c'est au tour de l'aire de stationnement située entre le plateau sportif et le bureau de Poste de Grand-Case de faire l'objet d'un aménagement spécifique. Après les études réalisées, les consultations pour les marchés de travaux ont été lancées et sont en cours. Une fois les marchés attribués, le démarrage des travaux sera imminent, lesquels devraient se poursuivre jusqu'en fin d'année 2019.

C'est une cinquantaine de places de stationnement pavées pour voitures et bus qui est envisagée ici avec une belle zone ombragée procurée par des plantations d'arbres. Outre une zone de stationnement, la Collectivité prévoit à cet endroit une zone de circulation pour les piétons ainsi qu'une aire de « street-workout » et une maison pour les aînés. La partie du terrain située au bord de l'étang sera aménagée par le Conservatoire du Littoral, propriétaire de cette parcelle, qui envisage de créer un observatoire aux oiseaux. L'objectif ici est de créer un espace dédié au stationnement des véhicules pour les personnes se rendant sur le plateau sportif, mais aussi à l'école élémentaire privée et au bureau de Poste de Grand Case. Pour l'heure et bien avant l'ouragan Irma, cette aire de stationnement a toujours été utilisée de manière anarchique. La Collectivité souhaite remédier à cet état en offrant à ses administrés une zone de confort pour garer son véhicule.

Un projet d'aménagement dont le budget prévisionnel est à hauteur de 700 000 euros.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une Agence pour se consacrer au Développement Economique de Saint-Martin

Inscrite dans le programme de campagne de la Team Gibbs, le projet de création de l'Agence de Développement Economique a souffert de quelques retards du fait des priorités imposées par l'ouragan Irma. Désormais, le Pôle Economique de la Collectivité est en restructuration et la Collectivité envisage de fractionner l'activité économique en trois volets majeurs afin que chacun de ces secteurs occupe à parts égales les réflexions de développement et les programmes mis en œuvre. Ainsi, trois directions distinctes mais chapeautées par ce même Pôle vont émerger : le Tourisme, les Affaires Rurales et la Pêche, l'Agence de Développement Economique.

Trois missions principales

L'Agence de Développement économique dont l'organigramme devrait être révélé prochainement va s'attacher à trois missions principales : **l'attractivité du territoire** et sa représentation auprès d'investisseurs

extérieurs ; **l'accompagnement des entreprises locales et le développement du tissu économique** ; **l'animation et l'accompagnement des zones urbaines commerciales** (Marigot et Grand Case).

Chacune de ces missions a pour essentiel objectif de participer au développement économique local, sur tous les fronts. S'agissant de la mission d'attractivité du territoire vis-à-vis de l'extérieur, une convention avec l'organisme d'Etat « Business France » a été actée, ce dernier devenant une sorte d'ambassadeur de l'île dans le monde entier. Deux salons sont d'ores et déjà en prévision, l'un à Miami en mai prochain, qui s'adresse à un public d'investisseurs internationaux, et l'autre en Europe.

Concernant la mission d'accompagnement des entreprises locales, l'Agence de Développement Economique s'attachera à travailler en lien avec les organismes existants, la CCISM, Initiative Saint-Martin Active ou encore l'ADIE, récemment installée à Saint-Martin. Les entreprises seront orien-

tées vers l'une ou l'autre de ces structures, en fonction de leurs besoins, de leur taille et des projets à développer. Ici, l'Agence de Développement Economique devra servir de véritable point d'informations, de relais et d'accompagnement pour les entreprises locales.

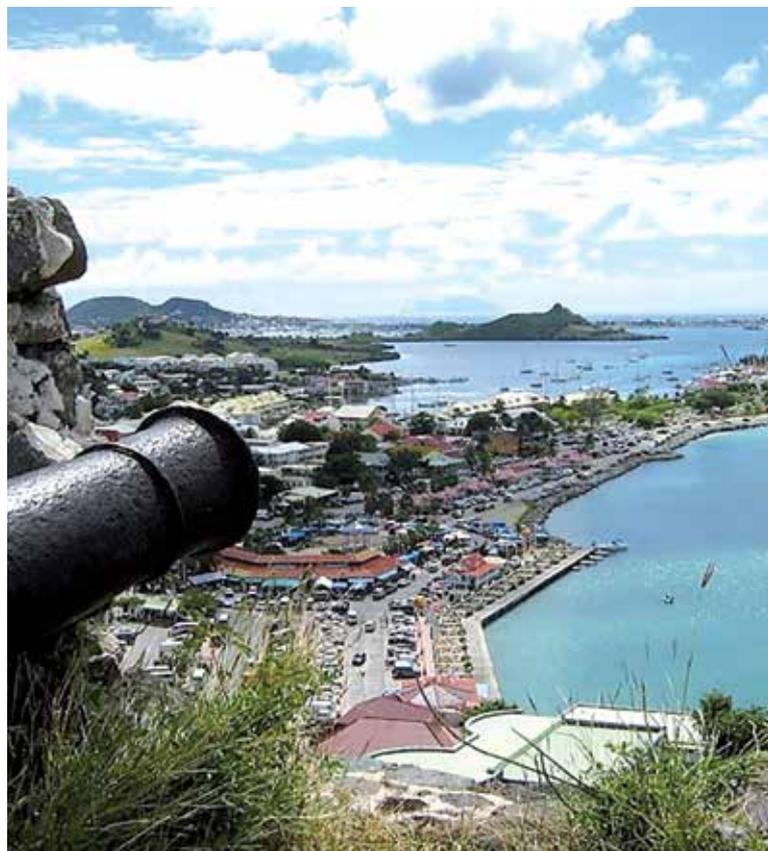
Enfin, dans sa mission d'animation et d'accompagnement des zones urbaines commerciales, des propositions devront être faites pour redynamiser et embellir ces zones et qui devront s'inscrire dans des dispositifs financiers. L'un des premiers dispositifs à l'étude : la rénovation des devantures des commerces de Marigot et de Grand Case.

A noter que l'Agence de Développement Economique développera en 2019 des actions en interne de la Collectivité, mais est vouée à devenir une entité autonome et satellite de la Collectivité, sous un statut qui reste encore à définir (EPIC, Association...).



La redynamisation du Centre-ville de Marigot, une préoccupation majeure pour la majorité

Notre « chef-lieu », Marigot, souffre depuis plusieurs années d'une image en déclin, malgré le dynamisme des commerçants qui poursuivent leurs efforts pour faire vivre Marigot. Si certains commerces ont définitivement baissé leur rideau après Irma, d'autres ont rouvert. Reste à attirer la clientèle. Redynamiser le centre-ville relève d'actions transversales afin de redonner confiance en ce site. La sécurité, l'embellissement des espaces et des rues, l'implantation de nouvelles installations, commerciales, culturelles, l'aménagement des parkings de stationnement et l'organisation des transports, la réhabilitation des éclairages publics.... En deux mots, c'est une composante majeure du « Grand Marigot » que le président Daniel Gibbs appelle de ses vœux. Un projet qui ne peut pas se régler d'un coup de baguette magique, mais qui doit être amorcé de façon pragmatique pour pouvoir se construire dans le temps, tout en tenant compte de l'exiguïté des finances publiques. Dans cette logique, outre les projets d'aménagements urbains qui souhaitent redonner la part belle aux piétons et autres promeneurs, en embellissant les espaces du centre-ville, la Collectivité a créé un poste spécialement dédié à la redynamisation du centre-ville : la « City Manager » qui existe et fonctionne dans d'autres communes ou collectivités. Et c'est Maggy Gumbs, férue du monde économique, qui a été pendant près de trente ans à la tête de la CCI de Saint-Martin, qui s'est vue confier cette mission. La City Manager a soumis aux élus plusieurs projets pour participer à cette redynamisation. Certains sont en cours d'étude, d'autres validés. Ces projets font partie d'un ensemble plus large englobant le cœur de ville mais aussi le Front de mer.



Redynamisation des bourgs de Marigot et Grand Case

Fourmillant d'idées pour redynamiser le centre-ville de Marigot, la City Manager travaille à la réalisation d'une cartographie numérique des entreprises, recensant l'ensemble des entreprises en activité sur l'île, mais aussi les locaux vacants. Pour ce faire, un travail de recensement des entreprises et des commerces de Marigot et de Grand Case est en cours de réalisation. Huit jeunes ont été recrutés l'été dernier dans le cadre du dispositif « Jeunes Emplois Vacances » afin de procéder à ce recensement. Ce sont au total 1200 commerces et entreprises qui ont été répertoriés. Les locaux vacants ont également été repérés. Ces entreprises et ces commerces seront identifiés sur une cartographie qui devrait bientôt être disponible sous la forme d'une application à télécharger sur les smartphones.

Réhabilitation du Marché aux Poissons



Parmi les projets validés et dont les travaux ont débuté au mois de mars, la réhabilitation du Marché aux Poissons, sur le front de mer de Marigot. Ce marché qui est approvisionné par les 15 pêcheurs professionnels de l'île, est une véritable attraction touristique mais aussi le fournisseur officiel de poissons ultra-frais pêchés du jour ou de la veille, pour les restaurateurs ou les particuliers. Comme la plupart des infrastructures, le marché aux poissons a été endommagé par l'ouragan Irma et doit être remis aux normes sanitaires. Le projet de réhabilitation validé par les élus en conseil exécutif de novembre dernier, le marché aux poissons retrouvera bientôt toute sa splendeur. Les fonds européens (FEDER) ont été sollicités à hauteur de 133 000 euros et la participation de la Collectivité est de l'ordre de 58 000 euros.



Point de débarquement des pêcheurs

Dans la même veine, le Conseil exécutif s'est prononcé sur la création d'un point de débarquement pour les pêcheurs, au sein de la Marina Royale, à Marigot. Un projet porté par la City Manager qui vient en complément du marché aux poissons afin que les pêcheurs soient au plus près du principal point de vente des produits de la marée, renforçant encore le côté attractif pour les touristes en mettant en valeur les traditions locales et leur folklore. Un projet qui présente un coût de 1 580 000 euros et pour lequel les fonds européens vont être sollicités.

Internet : le très haut débit partout, fin 2022

Saisir l'opportunité de la reconstruction pour créer un nouveau Saint-Martin. Cette promesse faite par le Président Daniel Gibbs au lendemain du cyclone Irma trouve sa pleine illustration avec le projet de réduction de la fracture numérique, par la mise en place de la fibre optique en réseau souterrain dans tous les quartiers.



Le projet de mise en place de la fibre optique par enfouissement dans tous les foyers a réuni tous ses acteurs le 4 avril 2019 en préfecture

Détruites par Irma, les lignes aériennes qui amenaient le téléphone fixe et l'internet dans les foyers ont privé nombre d'entre eux de ces deux services essentiels. Aujourd'hui, la Collectivité s'aligne sur la volonté nationale de réduire la fracture numérique, en amenant l'internet à très haut débit dans tous les quartiers et toutes les habitations de l'île, même les plus difficiles d'accès. Le principe est d'assurer la résilience du réseau face à un prochain ouragan, en enfouissant au maximum les fourreaux dans lesquels passent la fibre optique nous ont confié Jean-Sébastien Hamlet, élu en charge de la commission des nouvelles technologies et de l'audiovisuel, aux côtés de Jean-Pierre Razin, directeur du numérique et de l'audiovisuel au sein du Pôle développement économique. Ce projet de couvrir la population saint-martinoise en THD est en cours de planification en coopération avec les opérateurs et l'État. Il s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit dans la mesure où il vise à apporter le THD (débit supérieur à 30 Mbit/s) sur l'ensemble du territoire français d'ici à 2022.

La tâche est considérable : près de 78 kilomètres de réseaux de distribution et presque autant de réseaux de raccordements à reconstruire sur tout le territoire, pour un montant estimé, en première approche, entre 14 et 18 M€. Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique est en cours d'adaptation, afin de prendre en compte ces nouvelles données, et devrait être prêt d'ici l'été 2019. Il devra dans la foulée être approuvé par le Conseil territorial. Les opérateurs, qui proposent déjà l'internet à très haut débit dans les quartiers où les fourreaux souterrains existent, sont dans les starting blocks. Par ailleurs, la banque des Territoires (groupe Caisse des dépôts) a lancé une étude pour accélérer la reconstruction d'une infrastructure numérique adaptée, qu'elle a présentée à tous les acteurs du numérique le 4 avril dernier en préfecture, lors d'un comité technique. Le lancement du projet est annoncé courant 2020 avec l'objectif de couvrir 100% des foyers de Saint-Martin fin 2022. En dépend une solide coopération entre les opérateurs télécoms, ainsi qu'entre puissance publique et opérateurs télécoms si l'on veut atteindre cet objectif.

La collectivité lance les travaux de réparation du deck, sur la marina Port la Royale à Marigot



La marina Port la Royale est composée essentiellement de copropriétés privées. La collectivité détient 5% du foncier représenté par les decks qui entourent le point d'eau. Suite à la sortie de délégation de service public (DSP) de la Semsamar qui gérait jusqu'au 31 décembre 2018 les deux marinas de Marigot, la Collectivité a repris la gestion de son domaine et entrepris des travaux de réparation du deck sur la marina Port la Royale. La Semsamar devra finaliser d'autres chantiers dans le cadre de sa sortie de DSP.

Les agents des services techniques de la collectivité ont donc été chargés de la réfection de la structure en bois de la promenade qui longe les commerces et restaurants de la marina. Une fois le deck consolidé, un revêtement synthétique sera installé et la zone bénéficiera d'un programme de fleurissement. La collectivité renforcera également l'éclairage collectif sur le domaine public de la Marina. Ces travaux seront achevés avant la prochaine saison touristique. Le programme d'embellissement et de fleurissement concernera également les rues commerçantes de Marigot.

Le parking de la Marina, un vrai sujet de sécurité

La préfète Sylvie Feucher et le président Daniel Gibbs ont décidé d'agir pour sécuriser l'accès à la marina, permettre aux touristes d'accéder sans crainte et aux commerçants de travailler dans des

conditions sereines. Une réunion a donc été organisée avec les commerçants de la zone, le 03 avril dernier, afin de présenter les actions préalablement décidées par la préfecture et la collectivité pour solutionner ce problème de sécurité qui perdure depuis plusieurs années.

Les engagements pris par les autorités s'agissant du parking (côté Low-Town) sont les suivants :

- Démolition des murets du parking
- Remise en place de l'éclairage public sur le parking
- Prise de contact avec la propriété voisine située sur le domaine public et servant de lieu de repli
- Mise en place de la vidéoprotection sur le parking
- Surveillance et Investigations sur les trafics de stupéfiants par la gendarmerie
- Signalement systématique par les commerçants de tout comportement agressif ou violent
- Mise en place d'une convention ARS/Justice pour injonctions thérapeutiques s'agissant des personnes sans domicile qui vivent le site.
- Sécurisation et nettoyage par la Copropriété des parties communes sous sa responsabilité. Une réunion de travail sera organisée.

Un suivi régulier sera effectué par la Préfecture et la Collectivité afin de s'assurer de la tenue de l'ensemble de ces engagements.

LES TRAVAUX DE L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT



Une volonté politique de mettre fin aux inondations dans le secteur de **Quartier d'Orléans**

L'expérience du passé atteste la nécessité de mettre en place les moyens de protection contre les inondations à Quartier d'Orléans

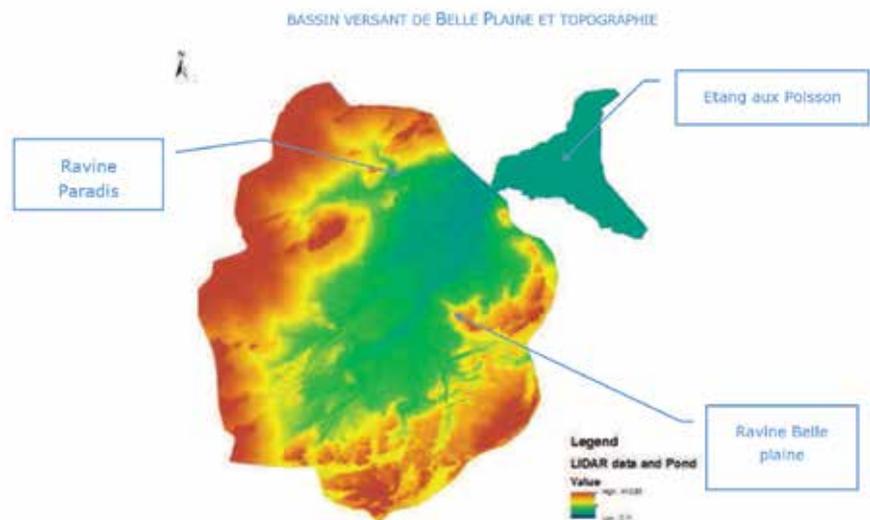
Le bassin versant de la ravine de quartier d'Orléans et de la ravine Paradis, d'une superficie de 9 km², s'étend sur le secteur de Belle Plaine, que se partagent la partie française et la partie néerlandaise de l'île. En cas de fortes pluies, ces deux ravines sont à l'origine d'inondations récurrentes, comme ce fut le cas en 1999 avec le cyclone Lenny et plus récemment avec les fortes pluies de novembre 2014. Afin de protéger les personnes et les biens, mais aussi assurer le développement durable de nouvelles zones d'activités, un projet de réduction des inondations a été étudié, en coordination avec la partie hollandaise.

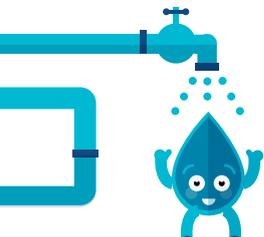
Début des travaux en 2019

Inscrit au programme opérationnel de coopération transfrontalière, ce projet a pris du retard tant du fait des démarches adminis-

tratives lourdes à mener - dossier loi sur l'eau - qu'en raison de la suspension des travaux de coopération initiée par le gouvernement de Sint Maarten en 2016, après le contrôle par la gendarmerie du chantier de réparation de la marina Captain Oliver's. Si une première phase de travaux pourra débuter en 2019, avec la construction de

deux ouvrages d'art sur la ravine Paradis, le reste du projet devra faire l'objet d'une enquête publique, pour informer la population et recueillir son avis. L'intégralité de ce projet comprend notamment la réalisation de deux bassins de rétention d'une capacité de 140 000 m³, ainsi que le rehaussement du mur de ceinture autour du collège.





Une nouvelle station de traitement à Friar's Bay

Déjà endommagée par le cyclone Gonzalo, la station d'épuration des eaux usées (STEP) du lotissement de la Batterie, à Friar's Bay, a été entièrement détruite par l'ouragan Irma et doit être remplacée. Très prochainement, l'Établissement des eaux et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM) commencera la construction de cette nouvelle station, pour laquelle une durée de quatre mois est prévue. La structure sera dimensionnée pour 450 habitants, avec une possibilité de doubler sa capacité dans le futur, l'urbanisation continuant de se développer dans ce quartier résidentiel.



Station des Canoniers : l'EEASM est sur le point d'achever les dernières réparations



Implantée aux Terres-Basses en bord de plage, à l'extrémité de Baie Longue, la station d'épuration des Canoniers a été très impactée par le cyclone Irma, malgré un mur de protection édifié après le cyclone Gonzalo. Cet ouvrage reçoit les eaux usées depuis Agrément, en passant par Galisbay, Concordia, Marigot, Sandy Ground et la Baie Nettlé. Mais pas les Terres-Basses,

où les villas disposent toutes d'un système d'assainissement individuel. Les dégâts cycloniques ont été réparés au mieux, notamment le système électrique, mais le fonctionnement de la station reste partiel en attendant l'arrivée de l'ensemble du processus qu'a commandé l'EEASM. Au final, les Canoniers seront réparés à l'identique, pour un budget total de 900 000 euros, financés

par l'Europe dans le cadre de la reconstruction post-Irma. La station est prévue pour traiter les eaux usées de 12 500 habitants, mais une part non négligeable des eaux reçues provient des eaux pluviales, parce qu'il est parfois moins compliqué d'évacuer ces dernières dans le réseau d'assainissement plutôt que vers le réseau d'eaux pluviales ou les ravines.

Une station d'épuration biologique à Quartier d'Orléans



La Collectivité et son EEASM ont fait le choix d'une station biologique pour Quartier d'Orléans qui tient compte des contraintes post-Irma.

Irma : des vents à 295 km/heure en moyenne, avec des pointes plus élevées. Mais aussi un niveau de la mer dont l'apogée a culminé à 3,60 mètres au-dessus de la normale, du fait d'une part de la houle et d'autre part de la forte baisse de la pression atmosphérique. Ces conditions extrêmes pouvant hélas se reproduire, il est indispensable dorénavant de les prendre en compte en matière de bâti. C'est une règle qu'a appliquée l'Établissement des eaux et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM) dans le cadre de la construction de la nouvelle station d'épuration de Quartier d'Orléans, située en bordure de l'étang aux Poissons. De ce fait, seules les fondations et les cuves pourraient éventuellement être inondées. Mais tous les équipements fragiles, et notamment l'infor-



Vue générale de la station d'épuration de Quartier d'Orléans

matique et les circuits électriques, ont été installés à 4 mètres au-dessus du sol afin d'être à l'abri d'une quelconque détérioration par l'eau. Seuls 9 000 usagers sont reliés pour le moment à la station d'épuration de Quartier d'Orléans, qui traite environ 1 000 mètres cubes d'eaux usées chaque jour. Conçue pour un maximum de 18 000

habitants et 3 100 mètres cubes par jour, elle reçoit aujourd'hui les eaux usées de Quartier d'Orléans, Baie Orientale, Chevriise, Cul-de-Sac, Mont Vernon, Hope Estate, l'Espérance. Cette capacité va permettre de mener un programme d'extension du réseau des eaux usées, notamment à Quartier d'Orléans.

Quartier d'Orléans : un système de traitement des eaux usées moderne

La nouvelle station d'épuration de Quartier d'Orléans sera inaugurée avant l'été 2019

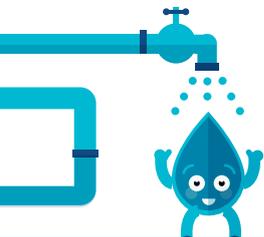
De type SBR - de l'anglais Sequencing Batch Reactor - la nouvelle station d'épuration de Quartier d'Orléans «Organica» choisie par l'EEASM fonctionne selon un procédé biologique et bactériologique moderne, qui permet de traiter les eaux usées sur un périmètre plus petit et pour un résultat optimal. Un vaste espace planté de végétaux parfait le traitement des eaux à leur sortie de la station, grâce aux bactéries naturellement fixées sur les racines des plantes. En fin de cycle, le rejet s'effectue dans l'étang aux Poissons en toute sécurité. Il faut préciser que le système a aussi été choisi pour ne générer aucune odeur dans le voisinage de ce quartier très urbanisé. Il est prévu de valoriser par compostage les boues issues de la station sur l'écosite de Cul-de-Sac. Les graisses seront recyclées et les sables réutilisés dans les travaux publics. Quant aux inévitables déchets divers retrouvés dans les eaux usées, ils seront évacués vers l'écosite.

La station est gérée par SAUR, le nouvel opérateur du service public d'eau potable et d'assainissement à Saint-Martin. Elle a été mise en service en novembre 2018, pour une période de mise au point qui se terminera avec son inauguration officielle, en mai prochain. Budget total : 13,5 millions d'euros : 39% FEDER, 22% AFB, 13% État, 26% Collectivité et EEASM.

L'EEASM envisage avec le rectorat de mettre en place une convention qui prévoit la sensibilisation des scolaires à la protection de l'environnement par le traitement des eaux usées, en coopération avec les professeurs des écoles et les professeurs de SVT.



Un système moderne de traitement des eaux usées à Quartier d'Orléans



Grand-Case : L'EEASM lance les travaux d'assainissement !

Les élus en parlent depuis plus de 20 ans et ça y est! C'était une priorité du Président Gibbs et du président Riboud, les appels d'offre sont en cours pour doter Grand-Case du système d'assainissement qui lui fait cruellement défaut.

Grand-Case, entre mer Caraïbe et étang, rejette depuis longtemps ses eaux usées dans la nature. Pas d'égouts à Grand-Case, où les plus écolos disposent d'une cuve à eaux usées qu'un camion citerne vient vider quand elle est pleine. Seules la Savane et les écoles publiques sont raccordées à la station de relevage de Millrum, en bordure de la route nationale. Cette lacune ne pouvait plus durer et l'EEASM oeuvre à la faisabilité financière de ce projet et lance un appel d'offres pour la mise en place de réseaux et d'une station d'épuration à Millrum (proche de la CTOS). Les travaux vont être lancés avant l'été 2019 et vont concerner en priorité le boulevard de Grand-Case avec une fin des travaux prévue en fin d'année. Des tranchées seront creusées, dans lesquelles seront enfouis les réseaux d'eaux usées et d'eau potable, mais aussi d'eaux pluviales et d'éclairage public, à la



Grand-Case : enfin un système d'assainissement

demande de la Collectivité et pour ne pas rouvrir les routes à tout bout de champ.

À terme et en tenant compte du développement de Grand-Case et de la Savane, la station de relevage de Millrum sera remplacée par une station d'épuration destinée à 8000 habitants.

Grand-Case : les eaux usées collectées par aspiration

La technique choisie par l'EEASM pour l'assainissement de Grand-Case est celle d'un réseau sous vide, où les eaux usées sont aspirées dans les canalisations. Elles s'écoulent depuis le logement de l'utilisateur vers une cuve installée sous la chaussée et dont le contenu est automatiquement vidé dès qu'elle est remplie. La pression de l'eau force l'ouverture de la vanne et les eaux usées sont aspirées vers le réseau sous vide principal.

Ce procédé a plusieurs avantages. Il permet d'abord d'enfouir les conduites à seulement 80 centimètres de profondeur, ce qui évite de mettre en péril les fondations des bâtiments, souvent anciens. Il est ensuite plus économique qu'un système d'écoulement traditionnel et il vieillit mieux. En effet, les eaux usées ne stagnent pas dans les tuyaux, la production d'hydrogène sulfuré

- le même gaz que celui produit par les sargasses - est bien moindre. Ce gaz très corrosif sur les métaux attaque également le plastique des tuyaux, qu'il rend cassant. En

cours, l'appel d'offres ne va concerner que la poignée d'entreprises capables de maîtriser cette technique moderne. Budget : 3 millions d'euros, uniquement pour les réseaux.



Eau potable : un processus simplifié et optimisé



Le système de dessalement de l'eau par osmose inverse

Saviez-vous que l'usine de dessalement d'eau de mer de Galisbay, dont le propriétaire est l'EEASM, produit plus de 5500 mètres cubes d'eau potable par jour. Soit 2 millions par an ! Depuis décembre 2018 et la signature d'un contrat avec la Collectivité, SAUR (Société d'aménagement urbain et rural) est responsable à 100% de l'exploitation de l'eau : production, distribution, traitement des eaux usées, entretien du réseau, facturation et optimisation de ces différentes missions. Cette nouveauté a permis à la Collectivité de simplifier le processus antérieur, par lequel l'UCDEM et la Générale des eaux - toutes deux filiales de Veolia - se partageaient la gestion de l'eau, l'UCDEM la produisant et la Générale

des eaux assumant toutes les responsabilités depuis la sortie de l'usine de Galisbay. Créée en 1986 sur la base du procédé de thermocompression, très coûteux, l'usine de dessalement est passée en 2006 au procédé plus moderne de dessalement de l'eau par osmose inverse. Treize ans plus tard, il devient nécessaire de réhabiliter les équipements, avec une vision écologique. «On va prévoir les équipements nécessaires pour mesurer les performances de la production et les optimiser,» nous dit Patrick Lentz, directeur de l'EEASM. Par exemple, en récupérant l'énergie afin de diminuer la consommation d'électricité, produite sur place par les génératrices diesel d'EDF. La bonne nouvelle est que la facture

d'eau, déjà revue à la baisse par SAUR, ne pourra que continuer de diminuer, pour une plus grande satisfaction des consommateurs.

Améliorer le rendement

Une autre façon de réduire le coût de l'eau va consister à travailler sur le rendement. Seulement 60% de l'eau produite arrive au robinet, les 40% restants disparaissant dans la nature. Les fuites, les casses occasionnelles, les compteurs trop anciens et les vols sont à l'origine de ces pertes, mais aussi l'environnement salé, très agressif, qui tend à fragiliser les canalisations. On est loin de l'objectif de 85% de rendement fixé par l'État en 2010 depuis la loi Grenelle II, mais fort heureusement on y tend, cet objectif étant celui que s'est donné l'EEASM vers 2023.



LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Un pôle médico-social pour les seniors et le handicap

Une résidence de 60 lits pour les personnes âgées et un centre dédié aux handicapés, voici en bref la description du prochain Pôle médico-social.

Le dernier comité de pilotage du projet de Pôle médico-social, co-présidé par la Collectivité et l'Agence régionale de santé (ARS), a validé fin février le financement de la construction, d'un montant de 42 M€, via un prêt de l'Agence française pour le développement. Et la part du financement de l'ARS pour le fonctionnement de cette structure a également été fixée. Le terrain d'une surface de 1900 m² a été acheté à La Savane il y a plusieurs années, déjà dans le cadre de ce projet, dont Saint-Martin a un réel besoin. Il est prévu de poser la première pierre fin 2019, pour une inauguration en 2021.

Une structure très complète pour les seniors

Sachant que l'EHPAD de Galisbay a atteint ses limites de capacité et de qualité de l'accueil, les 60 lits de ce nouveau pôle sont très attendus et répartis comme suit :

- Unité d'hébergement renforcée
- Unité Alzheimer (PASA)
- Unité «Géronto psy»
- Unité polyvalente

Les services offerts bénéficieront également d'une méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins (MAIA).

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sera basé dans la résidence, qui prévoit d'accueillir aussi des seniors autonomes parmi ses pensionnaires.

«Ce centre répondra au besoin d'un nouvel EHPAD, mais aussi couvrira et prendra en compte les besoins des personnes handicapées, pour lesquels quasiment rien n'est prévu sur notre petite île aujourd'hui.»

se félicite Annick Petrus, en charge du Pôle solidarité et familles et qui suit attentivement la mise en place du projet.

Une batterie de services pour enfants et adultes handicapés

Du côté du handicap, qu'ils soient lourdement handicapés physiquement ou déficients intellectuels, les jeunes jusqu'à 20 ans sont aujourd'hui obligés de partir dans des lieux d'accueil en Guadeloupe ou en métropole. Et lorsque la famille n'a pas les moyens d'assumer ce départ, le jeune n'a d'autre choix que de rester chez lui. Quant aux adultes, les seules solutions sont le départ pour une structure métropolitaine ou la prise en charge dans leur famille. Le futur site prévoit ainsi une batterie de services pour ces enfants et ces adultes en situation de handicap.

- Un Centre d'action médico sociale pré-



Annick Petrus, troisième vice-présidente de la Collectivité, en charge du Pôle solidarité et familles, de la formation et de l'éducation

coce (CAMSP) réservé aux petits jusqu'à 6 ans, pour le dépistage des handicaps, la prise en charge et la rééducation des enfants.

- Un Institut médico-éducatif (IME) de 10 lits pour les enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle.
- Un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) destiné aux jeunes de 0 à 20 ans, afin de les aider à vivre dans un cadre ordinaire.
- Une Maison d'accueil spécialisée (MAS) pour les adultes polyhandicapés.
- Un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) réservé aux personnes en situation de handicap et visant à leur insertion professionnelle.
- Un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et un Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) destinés à définir et accompagner le projet de vie de ces personnes, de 20 ans à 60 ans, en milieu ouvert.



Jean-Marie Marchais, directeur de l'EHPAD, et Annette Philips, élue et présidente de l'établissement, en compagnie de deux résidentes de l'établissement.

Bethany Home : la reconstruction est en cours

Les seniors résidents de Bethany Home reviennent peu à peu à une organisation quotidienne plus normale, pendant que les travaux se poursuivent.

Lorsqu'Irma a frappé, les 35 seniors de Bethany Home avaient tous été invités à se déplacer aux étages inférieurs de l'établissement, situé à Galisbay. Fort heureusement, car les toits de l'EHPAD - établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes - n'ont pas résisté aux assauts du vent. Conséquence : la capacité d'accueil est passée de 40 lits à 33.

Rapidement, plusieurs résidents ont été évacués vers la Guadeloupe, sur décision de l'Agence régionale de santé (ARS), et ont été remplacés par des personnes âgées dont le domicile n'était plus habitable. Quelques semaines après le passage du cyclone, sur décision du président Daniel Gibbs, la toiture a été réparée de façon

provisoire, permettant à la vie quotidienne de reprendre son cours. «Je dois féliciter le personnel de l'EHPAD,» insiste Annette Philips, conseillère territoriale et présidente de Bethany Home, «ils ont tous répondu à l'appel, même s'ils traversaient une période difficile, et n'ont pas compté leurs efforts. Ce sont des gens qui ont du cœur et qui aiment leur travail».

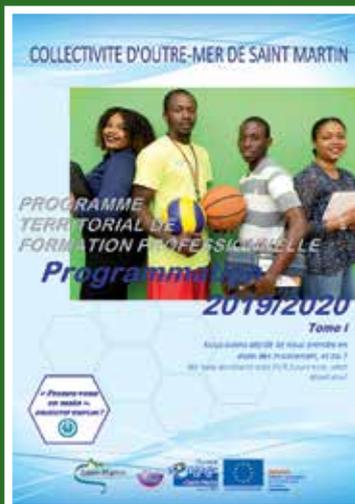
Fin des travaux en septembre 2019

Les travaux de réparation ont démarré en octobre 2018, se poursuivent aujourd'hui et devraient être terminés en septembre 2019. Il s'agit de refaire les toitures, de rempla-

cer des menuiseries en bois par de l'aluminium et de remplacer toutes les portes des chambres. Parallèlement, des travaux sont en cours dans la cuisine afin d'améliorer les conditions de production et d'hygiène. Pendant ce temps, les repas sont préparés dans les cuisines de l'hôpital et livrés sur place, avec l'appui de personnels de l'EHPAD. Sécurisation oblige, la clôture a été remplacée. «On essaie de revenir peu à peu à une vie normale,» convient Jean-Marie Marchais, le directeur de l'EHPAD, qui déplore le déficit économique induit par les conséquences de l'ouragan, alors que l'établissement avait retrouvé une bonne santé financière. Il se réjouit en revanche de bientôt pouvoir accueillir de nouveaux pensionnaires.

Un plan territorial de formation pour répondre aux besoins du tissu économique local

Parmi les priorités de la mandature de la Team Gibbs, la jeunesse. Bien souvent désœuvrée, cette jeunesse flirte avec les dérives de la rue. La Collectivité, sous l'égide de sa vice-présidente en charge de la formation professionnelle, Annick Petrus, souhaite prendre à bras le corps ce problème fondamental de la société saint-martinoise et a élaboré avec ses différents partenaires, un Plan territorial de formation professionnelle dont le premier volet (2019-2020) vient d'être mis en place.



Pour mémoire, une étude sur le territoire de Saint-Martin menée par l'INSEE Guadeloupe en 2016, mettait à jour l'importance dans les facteurs démographiques des jeunes de moins de 20 ans : 35% de la population a moins de 20 ans. L'étude soulevait un autre constat inquiétant : Du fait de la faible offre de formation post-Bac sur Saint-Martin, moins de 25% des 18-24 ans sont scolarisés (contre 46 % en Guadeloupe et 52 % en France métropolitaine). Une faible scolarisation des 18-24 ans qui engendre un déficit de diplômés du supérieur dès le niveau Bac + 2 : seuls 14 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un diplôme de niveau I, II ou III, contre 18 % en Guadeloupe et 26 % en France métropolitaine. Le chômage des jeunes est élevé (26% des jeunes de 15 à 24 ans) et nombre d'entre eux ne sont ni en formation ni en emploi.

Pour œuvrer à faire inverser ces tendances qui engendrent des dérives sociétales, en concertation avec le Pôle Emploi et les principaux organismes de formations de Saint-Martin, une étude a été réalisée mettant en exergue les besoins en main d'œuvre les plus prégnants des entreprises locales. De cette étude ont émergé des besoins en formation. Ainsi, le 1er volet du Plan territorial

des formations professionnelles conçoit-il une trentaine de cycles de formation, directement calqués sur les besoins exprimés par le tissu économique local et présentés dans un livret au slogan évocateur : « Prenez-vous en main. Objectif emploi ! ». Parmi ces formations, on relève des remises à niveau pour les stagiaires, des formations aux métiers du BTP, ou encore aux métiers de l'animation socioculturelle. « Les formations qui ont été sélectionnées dans le plan territorial de la Collectivité sont celles qui répondent aux besoins des entreprises locales, et Pôle Emploi est chargée de leur mise en œuvre auprès des organismes de formation », indique la vice-présidente Annick Petrus.

Vif succès du forum des formations en mars dernier

La Collectivité conviait la population en général et les jeunes en particulier à participer à un forum le vendredi 22 mars dernier à la CCISM où toutes les formations proposées étaient présentées par les organismes de formation sélectionnés (Greta, Fore IDN, Kaïri Formation, Ifacom Formation, CREPS

Antilles-Guyane, mais aussi LADOM, l'organisme d'aide à la mobilité). Le public, venu en nombre, jeunes mais aussi demandeurs d'emploi de tous âges, a pu recueillir toutes les informations nécessaires concernant ces 30 formations. Avec une grande nouveauté : la possibilité de se préinscrire pendant cette journée du forum. Par ailleurs, un autre avantage et non pas des moindres, toutes ces formations sont rémunérées. En effet, les demandeurs d'emploi indemnisés par le Pôle Emploi continuent de percevoir leurs allocations, et pour les autres, la Collectivité a prévu une rémunération ou un défraiement. « Une autre nouveauté de taille pour ce Plan territorial de formation, sa programmation en 3 volets, sur 3 ans, offrant ainsi aux stagiaires la possibilité de choisir un cursus long. Un dispositif plus rassurant pour le stagiaire, mais aussi pour l'organisme de formation », précisait encore la vice-présidente Annick Petrus.

Le livret des formations proposées pour 2019-2020 est **disponible sur le site internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr**. La Direction de la Formation, de l'Apprentissage et de l'Emploi se tient à la disposition du public pour tout renseignement.

Les classes modulaires de la Cité scolaire **ouvertes** aux collégiens de Soualiga

Le président Daniel Gibbs et le recteur Mostafa Fourar se sont rendus ensemble à la Cité scolaire Robert Weinum, lundi 1er avril 2019, afin de visiter les six classes modulaires construites en extension du bâtiment pour pouvoir accueillir les élèves du Collège Soualiga de Cul de Sac, détruit par l'ouragan Irma. Le Président et le Recteur étaient accompagnés de madame Annick Pétrus, vice-présidente en charge de l'Education et de monsieur Michel Sanz, chef de l'Education à Saint-Martin.

Depuis la rentrée de novembre 2017, les élèves du collège Soualiga sont logés à la cité scolaire Robert Weinum de la Savane, qui accueille dans ce contexte un lycée et un collège (Soualiga et Robert Weinum réunis). La collectivité s'était donc engagée avec le soutien de la Fondation de France à construire des classes modulaires pour augmenter la capacité d'accueil de l'établissement. La livraison de ces six classes modulaires a été considérablement retardée suite à des problèmes de logistique qui ont perturbé l'année scolaire. Désormais, ces six modules climatisés sont opérationnels et ont accueilli les élèves à l'ouverture des classes, lundi 8 avril. Mise à part la fuite d'un climatiseur dans l'une des classes qui a quelque peu perturbé le professeur affecté dans cette salle (le climatiseur a été changé dès le lendemain), l'intégration dans les nouvelles classes s'est très bien déroulée pour l'ensemble des élèves. Les salles ont une superficie de 60m² et sont suffisamment spacieuses pour offrir aux élèves de bonnes conditions de travail.

Accueillis par la proviseure du Lycée Robert Weinum, madame Borel, le principal du collège Soualiga monsieur Frigo et la présidente de la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS), madame



Laborde, le Président Gibbs et le Recteur Fourar ont tout d'abord fait une halte au restaurant scolaire de l'établissement. Ils ont ensuite visité les nouvelles classes et pris le temps d'échanger avec les collégiens et leurs professeurs, saluant les efforts de travail fournis dans des conditions difficiles ces derniers mois, les encourageants aussi à relativiser leur situation comparée à

d'autres endroits.

Soucieuse de pouvoir fournir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales ces prochaines années, la collectivité a opté pour la construction d'un nouveau collège 900 à l'horizon 2021. En attendant, la collectivité de Saint-Martin et le rectorat ont entériné la création de 14 classes de type Algéco pour la rentrée prochaine dans le secteur de la Cité scolaire. Ce dispositif permettra d'accueillir les collégiens. Les six classes modulaires construites par la FDF resteront à la disposition des collégiens jusqu'à l'ouverture du collège 900. Quelques classes spécialisées de la cité scolaire (SVT – Musique) seront maintenues à la disposition du collège. Quant aux 4 classes Algéco mises à disposition par la gendarmerie, elles ont vocation à disparaître. Les 4 classes modulaires qui devaient être installées dans la cour du lycée (par la collectivité) vont être construites près du complexe sportif pour accueillir les vestiaires et le matériel sportif des élèves. A la différence des Algéco, ces classes modulaires sont définitives.



Une des six classes modulaires de la Cité scolaire

Une convention pour aider des lycéens à passer leur permis de conduire



Le président Daniel Gibbs et le recteur d'Académie Mostafa Fourar ont signé, ce lundi 1er avril, avec la proviseure du Lycée professionnel, madame Jeanine Hamlet, et une Auto-Ecole de la place, une convention relative au financement de l'examen du permis de conduire pour les élèves de la classe Préparation Mécanique Auto du LPO.

Cette convention est financée à hauteur de 40 000€ par le Rectorat, 10 000€ par la Collectivité en fonds directs et 30 000€ grâce aux dons post Irma collectés pour Saint-Martin par la Fondation de France qui a choisi de soutenir ce projet. Ainsi, 20 élèves se verront proposer dans le cadre de leur formation en classe de Terminale de passer le permis auto avant la fin de l'année scolaire. Cette convention a été signée pour 4 ans et fera ainsi bénéficier à terme 80 élèves de la classe Mécanique Auto, jusqu'en 2022. Ces élèves de filière technique ont particulièrement besoin du permis de conduire pour pouvoir être embauchés dans les garages, à l'issue de leur formation pour leurs premières années d'apprentissage.

Le Président Gibbs a salué le soutien du Rectorat et de la Fondation de France pour ce projet en faveur de la Jeunesse locale : « Vous allez bénéficier de cette belle opportunité, il faut saisir votre chance et travailler pour réussir vos examens. Je suis très attaché à ce type de projet et je remercie le recteur monsieur Fourar, ainsi que la Fondation de France qui soutient de nombreux projets à Saint-Martin », a indiqué le président.

Si le dispositif s'avère concluant, le recteur et le président envisagent de réitérer cette convention et pourquoi pas de l'élargir à d'autres classes.



Des tablettes numériques pour aider à l'apprentissage

C'est une mesure initiée par le gouvernement français, en 2016, dans le cadre du Plan numérique pour l'éducation : équiper les élèves de primaire et de secondaire de tablettes numériques individuelles pour les aider dans leur apprentissage.



Depuis la rentrée de septembre 2016, le plan numérique pour l'éducation est devenu une réalité dans 1 668 collèges et 1 817 écoles françaises. Il s'inscrit dans une stratégie éducative globale conçue pour développer l'innovation pédagogique, favoriser les apprentissages scolaires et la réussite des élèves. Au total, l'investissement pour les collectivités publiques est de l'ordre d'un milliard d'euros.

La collectivité de Saint-Martin n'est pas en reste, puisqu'elle a, elle aussi, pu bénéficier de ce plan numérique national moyennement une participation financière. Elle a ainsi équipé les premières écoles publiques de Saint-Martin, le collège Mont des Accords le 14 février et l'école primaire Hervé Williams de Marigot, le 15 février 2019.

Représentée par la 3ème vice-présidente Annick Pétrus, en charge de l'Education, la collectivité a offert 27 tablettes numériques aux élèves d'une classe de 3ème du collège Mont des Accords, qui ont été les premiers à recevoir le précieux outil de travail. Une belle surprise pour ces collégiens qui ne s'attendaient pas à un tel cadeau pour faciliter leurs devoirs. La distribution de ces tablettes de marque française déployées par l'entreprise prestataire GIG, choisie par la collectivité, se poursuivra dans les autres établissements scolaires du 1er et 2nd degrés, sur les deux années scolaires à venir.

Au terme de ce déploiement, la collectivité de Saint-Martin aura alors délivré 1427 tablettes pour un montant de 700 000€, cofinancés avec l'Etat.

